



A.V.I.C

Association Vaudoise pour la sauvegarde
de l'infrastructure indispensable au cheval

Aguet Christine F – Marc-Dufour 58 – 1007 Lausanne – 079 780 31 10

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 mars 2024, à Léna

1. Accueil et salutations

André souhaite la bienvenue à toutes et tous. Il excuse diverses personnes.

2. Approbation du PV 2023

La modification suivante est apportée sur demande de M. Donovan Dupertuis, président de la Société Hippique d'Aigle et Environs qui a rejoint l'AVIC en tant que membre collectif, présent à dite AG.
Ce PV est accepté à l'unanimité.

3. Rapport du Comité

a) Rapport du Président

Depuis notre AG du 14 avril 2023 à Noville, votre Comité n'a pas chômé. En plus de ses 7 séances, je vous cite en vrac :

- La traditionnelle rencontre avec les forestiers de la ville de Lausanne. Les contacts réguliers avec ce service permettent de réguler les problèmes avec les écuries du secteur et de remettre à jour les parcours CAVALJOR.
- La mise en forme finale du PEC Gros-de-Vaud-Sud qui est déposé au canton ces jours. Un grand merci à M. Crisinel, garde-forestier, pour son excellente collaboration.
- Deux séances avec la Municipalité et les propriétaires de chevaux à Montilliez. Il en est ressorti que nous allons créer un panneau pour recommander aux cavaliers et attelers de ramasser les crottins à l'intérieur des zones habitées. Proposition qui sera également faite à d'autres communes.
- Envoi d'une opposition, conjointement avec le PEC Jorat-Lavaux au sujet de la fermeture d'un chemin forestier très utilisé par les cavaliers et les attelers au Bois de la Côte, dans la commune de Jorat-Mézières, en attente d'un rdv avec la Municipalité.
- Remise en forme de notre site internet. Il manque encore un peu de contenu, mais il est bientôt prêt. Les PEC's peuvent être consultés. Pour accéder : www.avic-chevaud.ch.
- Remise en route de la section Gros-de-Vaud par une nouvelle équipe motivée, la présidente est Sandy Roessli et applaudie pour son engagement et celui de son équipe.
- En outre, nous entretenons des contacts réguliers avec l'ASRE pour éviter des doublons.
- Nous avons accepté de lever notre opposition concernant la correction du Rhône, moyennant la réalisation de piste cavalière telle que présentée lors de la séance.
- Une délégation du Comité a participé à une rencontre avec l'équipe du Parc du Jorat et a accepté de participer à la commission des utilisateurs.
- Un gros chantier est en route. Il s'agit des parcours dans la Broye. La parole sera donnée à Alexandre Cosendai.
- Je ne vais pas terminer sans remercier tous les cavalières, cavaliers, atteluses et attelers qui jouent bien le jeu et qui n'ont rien à voir avec les dégâts commis sur publications des réseaux sociaux.
- Je remercie tous les membres du Comité pour leur engagement. Un grand merci aussi à Isabelle Bartoldi et son équipe pour leur travail sur la bonne conduite de tous et qui vous présentera son travail.



A.V.I.C

Association Vaudoise pour la sauvegarde
de l'infrastructure indispensable au cheval

Aguet Christine F – Marc-Dufour 58 – 1007 Lausanne – 079 780 31 10

b) Présentation parcours dans la Broye par Alexandre Cosendai

Sur initiative de Mesdames Chavaillaz, Hodel, Perez et Monsieur Von der Weid qui avaient déjà pris des contacts pour leur secteur Payerne & Mannens.

Nous avons été invités à une de leur réunion afin d'avoir le soutien de l'AVIC.

Depuis, nous avons eu des séances de travail très fructueuses, mais chaque chose en son temps quand on travaille avec l'administration. La dernière séance nous a permis de créer une check liste pour préparer un dossier afin qu'il ait le plus de chance de passer.

En conclusion, il est mieux de faire un parcours et ensuite de compléter la région. Une collaboration très étroite avec les gardes forestiers régionaux est indispensable.

Je remercie Mesdames Chavaillaz, Hodel, Perez et Monsieur Von der Weid pour leur travail et la bonne collaboration. Je me réjouis aussi de continuer à collaborer avec eux pour la Broye.

4. Présentation des comptes

Les comptes sont présentés par Ch. F. Aguet la caissière, avec les postes des dépenses et des recettes. Elle donne des explications sur les différents postes.

L'assemblée les approuve à l'unanimité.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Lecture est donnée du rapport par Mme Mona Jaggi.

Mme Jaggi et Mme Soizic Bertholet ont procédé au contrôle des comptes. Elles proposent de donner décharge à Mme Ch. F. Aguet.

Au vu du montant des impôts que nous payons, M. Xavier Dégailler trouve l'initiative de demander une exonération d'impôts judicieuse.

6. Approbation des comptes et rapport et décharge au comité

L'Assemblée les approuve à l'unanimité et donne décharge.

a) Election d'un vérificateur et d'un suppléant

En l'absence de Soizic, Sigrid serait partante pour la remplacer en cas d'absence de cette dernière.

Mona Jaggi devenant membre du Comité, c'est Françoise Chavaillaz qui la remplace. Candidatures acceptées par applaudissement de l'AG.

7. Election au Comité

Nous souhaiterions étoffer le comité vu que nous avons beaucoup de travail dans diverses régions du canton de Vaud.

Mona Jaggi s'annonce et elle est élu par applaudissement de l'AG.

8. Activités 2024

- a. Principalement vulgariser auprès de nos membres et de tous les acteurs de la filière chevaux les bons gestes de façon que l'on puisse poursuivre nos activités
- b. Finalisation PEC Gros-de-Vaud
- c. Poursuite des travaux parcours équestres dans la Broye
- d. Poursuite des contacts avec Lausanne
- e. Mise en route des liaisons des parcours connus au Chablais
- f. Mise en route de nouveaux PEC's pour, une fois, relier tout le canton
- g. Garder et même renforcer les contacts avec l'ASRE et l'AVSH
- h. Suivre au plus près les projets de réfections ou de fermetures de chemins



A.V.I.C

Association Vaudoise pour la sauvegarde
de l'infrastructure indispensable au cheval
Aguet Christine F – Marc-Dufour 58 – 1007 Lausanne – 079 780 31 10

- i. Mais garder les meilleurs contacts possibles avec nos partenaires privilégiés qui sont : le canton par son service forestier et les communes
- j. Poursuivre la recherche de nouveaux membres tant individuels que collectifs
- k. Nous irons aussi parler avec les cyclistes afin de les informer de la manière d'aborder les cavaliers et les meneurs.

ASRE prévoir une réunion avec Caroline qui parlerait des brevets de randonneurs.

9. Budget

Comme nous ne savons pas encore quel sera le montant dont nous disposerons en 2024 vu que le montant des cotisations a fortement baissé, un budget sera présenté lors de la prochaine assemblée.

10. Divers et propositions individuelles

Présentation du projet de « bonne conduite » (pourquoi ne pas mettre « pourquoi bien se conduire ? ») des cavaliers et meneurs en extérieur par **Isabelle Bartoldi**.

Ce projet une fois approuvé sera présenté dans les diverses écuries et manèges de la région. Une affiche est aussi prévue pour les écuries et manèges.

Charles fait une présentation concernant l'AVIC qu'il tient à la disposition de tout un chacun. Sigrid Bertholet est intéressée.

Charles nous fait une présentation sur le sujet qui nous préoccupe : « le cheval est-il un animal de rente ou de compagnie ? » Ce document pourra être mis sur le site www.avic-chevaud.ch.

L'Assemblée de se termine à 21.20.

Un apéro dînatoire suit.